

Lyon, le 27 mars 2017

La rectrice de la région académique
Auvergne-Rhône-Alpes,
Rectrice de l'académie de Lyon,

à

Mesdames et messieurs les chefs
d'établissement

s/c Madame l'inspectrice et messieurs les
inspecteurs d'académie - directeurs
académiques des services de l'éducation
nationale de l'Ain, de la Loire et du Rhône



Rectorat

Direction des examens et
concours

Affaire suivie par

Roura LANGLOIS
Téléphone
04 72 80 61 97
Courriel
cfq@ac-lyon.fr

Jennifer GARCIA
Téléphone
04 72 80 48 63
Courriel
cfq@ac-lyon.fr

94 rue Hénon
BP 64571
69244 Lyon CEDEX 04

www.ac-lyon.fr

Objet : organisation de la session 2017 du certificat de formation générale

Vous trouverez ci-joint les éléments d'organisation de la session 2017 du certificat de formation générale.

La première partie du document s'adresse à tous les chefs d'établissement ayant inscrit des candidats au certificat de formation générale et détaille les différentes étapes : modalités de remontée des évaluations des élèves, convocation des candidats, dépôt des dossiers d'oral, etc.

La seconde concerne les centres d'examen et l'organisation des épreuves et précise le retrait du matériel d'examen, l'organisation des épreuves, le retour des documents d'évaluation (grilles d'oral, copies des candidats individuels), etc.

Le bureau DEC 8 se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire aux coordonnées ci-contre.

Pour la rectrice et par délégation,
Le directeur des examens et concours,



Laurent Lornage